

NOTE DE CONJONCTURE de l'Économie Sociale et Solidaire ALPES DE HAUTE PROVENCE

ÉDITORIAL

L'alerte de 2025

Situation à fin 2025

Le rebond post-Covid avait donné le change. En 2021, l'emploi ESS du département progressait de +5,1 %, ses établissements repartaient à la hausse au même rythme que le reste de l'économie. Le signal semblait rassurant.

Dès 2022, une divergence s'installe. Pendant que le secteur privé enchaîne plusieurs années de croissance, l'ESS entre dans une séquence de contractions continues de ses effectifs : -1,5 %, -1,1 %, -0,3 % jusqu'à -4 % en 2025. Cette dernière année constitue un véritable point de rupture : c'est la première fois depuis la crise sanitaire que les emplois et les établissements (-2,2 %) reculent ensemble, dans les quatre composantes de l'ESS — associations, coopératives, mutuelles, fondations — de façon simultanée.

L'ESS en 04



6 543
salarié.es



666
entreprises employeuses



152 M€
de salaires bruts



18,2%
de l'emploi privé

Source : Observatoire régional ESS - CRESS SUD PACA, d'après Insee Fiores 2021

Le diagnostic 2025 est préoccupant : des associations qui compriment leurs effectifs, des coopératives fragilisées, un réseau mutualiste en rationalisation continue. Sur un territoire rural, chaque fermeture pèse.

Seule nuance positive : les salaires de l'ESS ont mieux résisté à l'inflation sur la totalité de la période. Mais même cette avance s'érode en 2025.

Ce qui se cristallise, c'est l'accumulation de tensions structurelles : raréfaction des financements publics, fin des effets Ségur, pression réglementaire et difficultés de recrutement propres aux zones rurales isolées. L'ESS bas-alpine n'est pas en crise conjoncturelle. Elle est sous pression structurelle. Et 2025 en est le révélateur.

L'ESS à fin 2025

- **-4,0 %** Emplois
- **-2,2 %** Etablissements



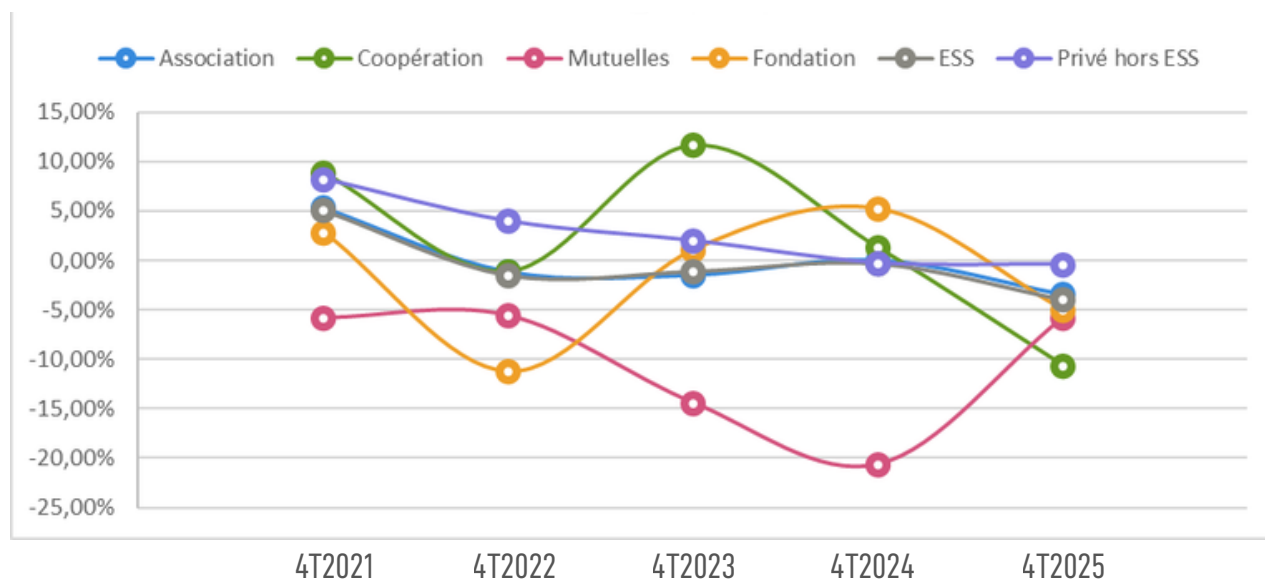
- **-0,03 %** Emplois
- **-0,6 %** Etablissements



- **-0,5 %** Emplois
- **-0,2 %** Etablissements

Une érosion qui s'accélère ?

Évolution de l'emploi :



Comme dans l'ensemble des territoires, le rebond post-Covid de 2021 a profité à l'ensemble de l'économie, avec une progression de +5,06 % pour l'ESS et de +8,25 % pour le secteur privé hors ESS.

C'est à partir de 2022 que les trajectoires divergent. Le secteur privé hors ESS enchaîne trois années de croissance positive — certes décélérante (+3,97 % en 2022, +1,99 % en 2023) — avant de se stabiliser en léger retrait en 2024 et 2025 (-0,27 % puis -0,40 %) : une décrue douce, qui témoigne d'une certaine résilience.

L'ESS, elle, entre dès 2022 dans une séquence de contractions continues : -1,50 % en 2022, -1,11 % en 2023, -0,33 % en 2024, puis une chute plus marquée en 2025 avec -3,96 %. Cette dernière année constitue un véritable point de rupture : l'écart entre les deux secteurs atteint son niveau le plus élevé sur toute la période, avec un ESS en fort recul là où le privé hors ESS reste quasi stable. La dynamique d'érosion, d'abord lente et progressive, s'accélère nettement en fin de période, ce qui invite à une vigilance particulière pour les acteurs et financeurs locaux.

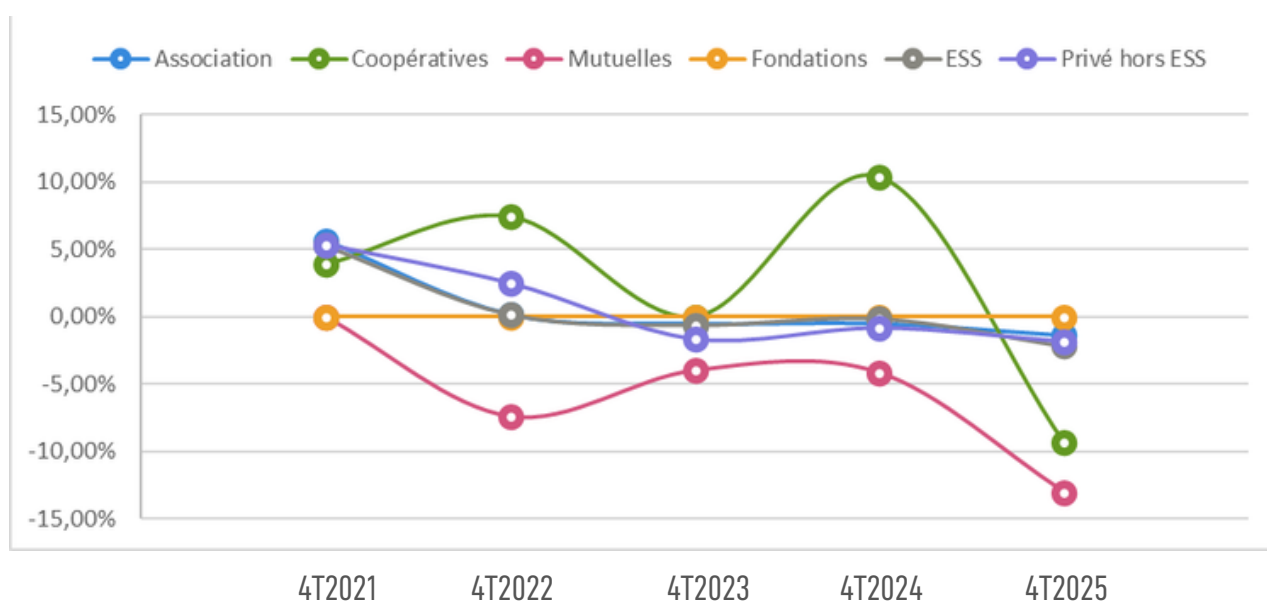
EMPLOI

2025 marque une rupture franche : le recul net de l'emploi ESS dans les Alpes de Haute-Provence suggère que les tensions accumulées (contraintes de financement public, pression réglementaire, difficultés de recrutement dans les territoires ruraux de montagne) se cristallisent sur cette dernière année.

ÉTABLISSEMENTS

Un tissu d'établissements ESS sous pression en 2025

Évolution des établissements ESS :



La période 2020–2025 dans les Alpes-de-Haute-Provence se découpe clairement en deux phases distinctes pour l'ensemble des secteurs économiques.

2020–2021 : une reprise dynamique et convergente. L'ESS et le secteur privé hors ESS affichent des taux de croissance du nombre d'établissements employeurs quasi identiques (+5,27 % vs +5,33 %), traduisant un rebond post-crise sanitaire généralisé. Les Associations tirent cette dynamique avec +5,63 %.

2021–2025 : un retournement progressif, plus sévère pour l'ESS. Dès 2022, les deux secteurs ralentissent fortement. Mais à partir de 2023, les trajectoires commencent à diverger : l'ESS résiste légèrement mieux en 2023–2024 (–0,16 % vs –0,85 % pour le privé hors ESS), avant de subir une contraction plus marquée en 2024–2025 (–2,20 % vs –1,86 %). La fin de la période marque donc un essoufflement préoccupant de la dynamique de création d'établissements dans l'ESS.

En 2025, la contraction du tissu d'établissements employeurs de l'ESS dans les Alpes-de-Haute-Provence résulte de la combinaison d'une crise des financements publics associatifs, d'un mouvement structurel de concentration du secteur mutualiste, et d'un retournement de cycle économique affectant les coopératives sur un territoire rural où chaque fermeture pèse fortement dans les statistiques.

Les Fondations, Coopératives, Associations et Mutuelles

Établissements et emplois ESS reculent ensemble pour la 1ère fois depuis le Covid

Associations

(4T2024 - 4T2025)

-3,42 %

Taux **emplois** fin de période

(4T2024 - 4T2025)

-1,39 %

Taux **établissements**
fin de période

Les associations résistent structurellement mais compriment leurs effectifs : les emplois reculent 2,5x plus vite que les établissements, révélant une fragilisation financière interne sans fermetures massives

Coopératives

+10,63 %

Taux **emplois** fin de période

-9,38 %

Taux **établissements**
fin de période

Après un pic en 2024, les coopératives chutent brutalement en 2025 sur les deux dimensions, suggérant une fragilité des micro-structures créées l'an passé.

Mutuelles

-5,77 %Taux **emplois** fin de période**-13,04 %**Taux **établissements**
fin de période

Le réseau mutualiste continue de se rationaliser : les fermetures de points de service accélèrent sans destruction proportionnelle d'emplois, signalant une logique de regroupement plus que de déclin total.

Fondation

-4,95 %Taux **emplois** fin de période**+0,00 %**Taux **établissements**
fin de période

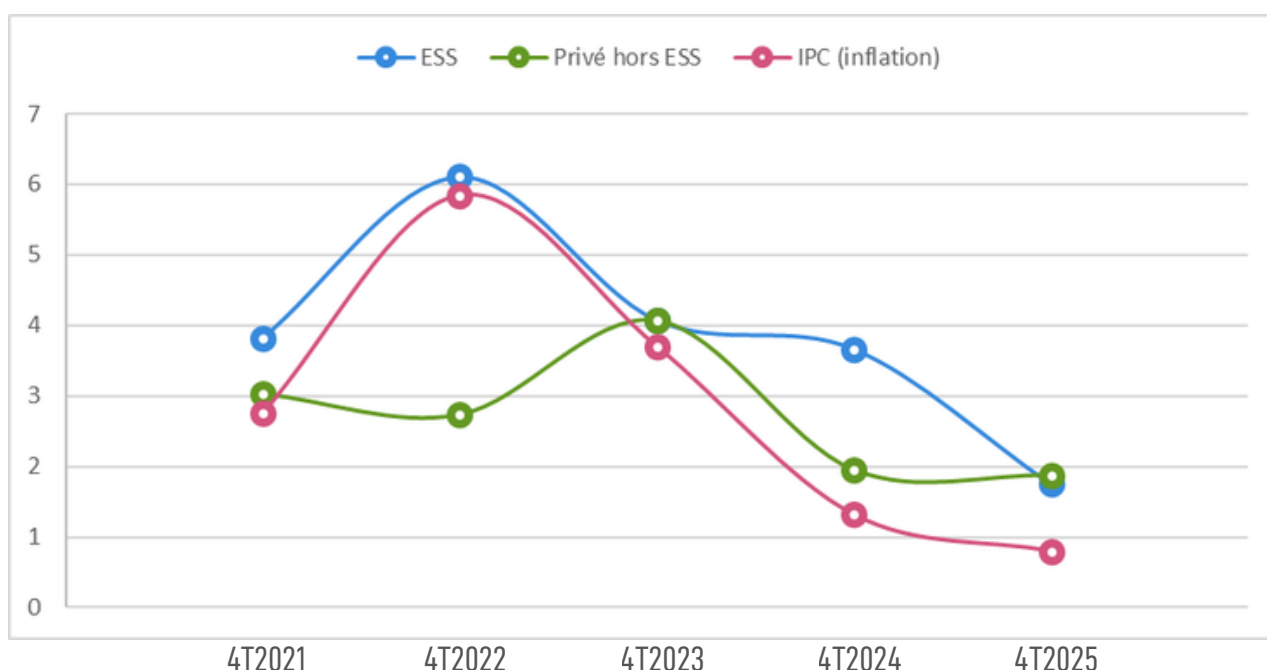
Structures formellement stables mais qui réduisent leurs effectifs : un signal faible à confirmer, révélateur de tensions financières non encore visibles dans le tissu d'établissements

En 2024-2025, la conjoncture ESS des Alpes-de-Haute-Provence se caractérise par un recul généralisé et synchrone des quatre composantes, aussi bien sur la dimension établissements qu'emplois. Ce mouvement est plus sévère que dans le secteur

privé hors ESS (emplois : -3,95 % ESS vs -0,40 % privé ; établissements : -2,20 % ESS vs -1,86 % privé), révélant une fragilité structurelle accentuée de l'ESS sur ce territoire en fin de période.

Les salariés de l'ESS ont gagné en pouvoir d'achat chaque année depuis 2020

Évolutions des salaires moyens par tête :



Sur l'ensemble de la période, les salaires moyens par tête ont progressé dans les deux secteurs en Alpes-de-Haute-Provence, mais avec des trajectoires et des vitesses différentes.

L'ESS affiche une dynamique salariale globalement plus soutenue que le secteur privé hors ESS sur la majorité de la période. Après un pic exceptionnel en 2021-2022 (+6,11 %), les hausses ralentissent progressivement pour atteindre +1,75 % en 2024-2025.

SALAIRES

L'ESS a mieux protégé le pouvoir d'achat de ses salariés sur la totalité de la période (2020–2025), notamment grâce aux revalorisations issues du Ségur de la Santé et des politiques conventionnelles propres aux secteurs associatifs.

2024–2025 dans l'ESS (+1,75 %) marque une légère inflexion : pour la première fois, les salaires dans l'ESS progressent moins vite que dans le secteur privé hors ESS (+1,88 %). Ce ralentissement peut refléter des contraintes de financement public plus pressantes, une modération des revalorisations une fois l'effet Ségur absorbé, ou encore des difficultés de recrutement moindres réduisant la pression salariale à la hausse.

SECTEURS

Dynamiques d'emploi dans les principaux secteurs

Soldes nets et évolution de l'emploi ESS en glissement annuel entre le 4ème trimestre 2024 et le 4ème trimestre 2025 (secteurs définis à partir de la NAF de l'insee)

Sport
+7 emplois

+3,6 %

L'attractivité pour les sports de nature stimule les associations sportives locales et maintient une dynamique d'emploi à contre-courant de la tendance nationale.

Culture
+1 emploi

+0,9 %

La quasi-stabilité du secteur culturel associatif est portée par quelques créations de postes dans de petites structures locales.

Santé
+15 emplois**+16,7%**

Le développement des maisons de santé pluridisciplinaires associatives et des communautés professionnelles territoriales de santé, dans un territoire classé désert médical, soutient la création d'emplois associatifs dans la santé.

Hébergement médico-social
-29 emplois**-2,9 %**

Les difficultés financières structurelles des EHPAD associatifs et les tensions persistantes sur le recrutement dans ce département rural conduisent à une contraction de l'emploi dans le secteur.

Enseignement
-13 emplois**-5,2 %**

La suppression de l'exonération de taxe d'apprentissage pour les associations frappe les structures associatives de formation et d'enseignement, entraînant une réduction des effectifs.

Divers (non-classés)
-108 emplois**-4,2 %**

La raréfaction des financements publics et l'incertitude budgétaire fragilisent les associations plurielles et de proximité, qui concentrent la grande majorité des pertes d'emploi associatif en 2025.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les données analysées sont issues de la base Séquoia de l'Acoss et des Urssaf (partenariat avec ESS France) qui centralise les effectifs et les assiettes salariales issus des obligations déclaratives des employeurs du secteur privé relevant du régime général : le bordereau de cotisations (BRC) et la déclaration sociale nominative (DSN) qui s'y substitue progressivement depuis mars 2015.

L'effectif salarié correspond au nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat de travail au dernier jour du trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail.

Les données sur les évolutions et les soldes nets d'emplois sont calculées en glissement annuel entre deux trimestres.

Une part (environ 8 %) des effectifs salariés de l'ESS relève du régime agricole dont le recouvrement des cotisations sociales est assuré par la Mutualité sociale agricole (MSA), ils sont exclus de cette analyse.

Note de conjoncture réalisée par :



Avec les données de :



Et le soutien de :



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

